

Statut de l'étudiant artiste

Le Conseil de la Formation et de la Vie Étudiante (CFVE) de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF) en formation plénière s'est réuni le jeudi 30 avril 2026 en salle des conseils de la Maison des Services de l'Étudiant sur le site du Mont-Houy.

Sur la convocation de Monsieur Abdelhakim Artiba, Président et sous la présidence de Monsieur Dorian Petit, Vice-président du conseil de la formation et de la vie étudiante ;

Le quorum étant atteint,

Vu les statuts de l'Université Polytechnique Hauts de France ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil de la Formation de la Vie Etudiante adopte à l'unanimité des voix le statut de l'étudiant artiste selon le document annexé à la présente délibération.

Pour : 25 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Valenciennes, le 6 juillet 2026

Abdelhakim Artiba
Président

